



13 mai 2019

20 ans de GETAC (gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale)

L'aide à la réinsertion professionnelle continue

Depuis vingt ans, GETAC, entité chargée de l'organisation des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale, contribue à l'insertion professionnelle rapide et durable des demandeurs d'emploi sur le premier marché de l'emploi, par le biais de mandats confiés par les différents offices régionaux de placement (ORP) et centres médico-sociaux (CMS). Garder un rythme de travail, maintenir ou élargir ses connaissances professionnelles, se sentir utile et reprendre confiance : tels sont les buts de cette mesure organisée pour les demandeurs d'emploi au sein de l'Etat du Valais.

GETAC a profité de son vingtième anniversaire pour réunir les services de l'Etat du Valais partenaires ainsi que les différents offices régionaux de placement (ORP) et centres médico-sociaux (CMS) du canton pour les remercier de leur précieuse collaboration et dresser un bilan de son activité. Les témoignages d'un responsable d'encadrement ainsi que d'une assurée ayant bénéficié de cette mesure ont agrémenté cette cérémonie.

L'organisation d'emplois temporaires au sein de l'administration cantonale est une des nombreuses mesures à disposition des ORP et des CMS pour aider les demandeurs d'emploi à retrouver une activité professionnelle. GETAC, en sa qualité de plateforme coordinatrice, donne l'opportunité aux demandeurs d'emploi de vivre une expérience sur le premier marché du travail dans plus de 50 services et institutions de l'Etat du Valais. Les emplois temporaires, stages professionnels ou programmes de qualification organisés permettent d'élargir son réseau de contacts, d'enrichir son CV par une nouvelle expérience professionnelle, d'obtenir un certificat de travail et ainsi d'améliorer ses chances de retrouver un emploi.

Avec plus de 5000 placements réalisés durant ses 20 ans d'activité, qui permettent en moyenne à un tiers des personnes de retrouver une activité professionnelle, GETAC est une référence de qualité grâce au travail d'encadrement et de suivi personnalisé effectué par le coordinateur en charge du dossier. La bonne collaboration entretenue avec les divers services de l'administration cantonale permet d'offrir une diversité de postes correspondant aux profils et compétences proposés. Par cette mesure, l'Etat du Valais s'engage dans la réinsertion professionnelle et contribue activement à la politique sociale du Valais.



GETAC (Gestion des emplois temporaires au sein des services de l'Administration Cantonale) est un organisateur de mesures actives du marché du travail auprès duquel 3.3 personnes travaillent. Rattaché à la Caisse cantonale de chômage, GETAC propose des prestations d'insertion pour les demandeurs d'emploi. En collaboration, d'une part avec les offices régionaux de placement (ORP) du Valais et d'autre part avec les centres médico-sociaux (CMS), GETAC recherche et met sur pied des mesures d'insertions sociales et professionnelles soit par le biais de programmes d'emplois temporaires, soit via des stages pratiques auprès des services de l'administration cantonale (5000 placements réalisés durant 20 ans). Cette collaboration d'une durée maximale de 6 mois est financée par l'assurance-chômage ou le fonds cantonal de l'emploi ainsi que par une contribution des CMS et du Service de l'action sociale.

Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation,
027 606 40 00

Pierre-Antoine Pannatier, responsable de GETAC, 027 606 15 90